

Passe-Partout est un programme d'animation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui s'adresse aux enfants de quatre ans et à leurs parents, ce programme est gratuit.

Matériel à apporter :

- ❖ un sac à dos;
- ❖ une collation;
- ❖ une paire de chaussures;
- ❖ un couvre-tout (une vieille chemise peut très bien faire l'affaire);
- ❖ des vêtements de rechange;
- ❖ une pochette pour les messages maison ↔ école.

Transport :

Les parents assurent le transport de leur enfant et l'entrée se fait par la porte du service de garde. Les parents doivent attendre leur enfant à la même porte à la fin des ateliers.

Absence :

Si votre enfant doit s'absenter, vous devez le signaler absolument à l'école en avant-midi ou dès 12h45 en après-midi. Si la ligne est occupée, c'est la boîte vocale qui prendra votre message. Nous demandons de mentionner la raison de l'absence.

Chaussures :

Afin de garder les locaux propres, nous demandons aux élèves d'avoir deux paires de chaussures. Une paire est utilisée à l'intérieur (en classe) alors que l'autre sera utilisée à l'extérieur.

À l'intérieur, l'élève doit porter des souliers, des sandales ou des espadrilles; on ne peut circuler en pantoufles ni en chaussettes. À l'extérieur, nous demandons le port d'espadrilles ou de sandale bien attachées à la cheville, et ce, pour des raisons de sécurité.

Collation :

Nous demandons aux élèves d'apporter une collation à l'école. Les fruits, les légumes, les produits laitiers et le jus non sucré sont les aliments autorisés. Les aliments contenant des arachides, des noix et des amandes sont défendus en tout temps à cause des allergies.

Maladies contagieuses :

Si votre enfant a un problème de santé, il est important de prévenir l'école ou l'infirmière. Les parents doivent obligatoirement avertir l'école lorsque leur enfant est atteint d'une maladie contagieuse et plus particulièrement, la pédiculose (poux). Cela nous permet d'en informer les parents d'élèves qui ont été en contact avec votre enfant et d'éviter de propager la maladie. Merci!

Dossier de votre enfant :

Il est de votre responsabilité d'informer l'école si les informations que nous avons concernant votre enfant changent au cours de l'année scolaire. Il est important de communiquer au secrétariat les changements concernant les numéros de téléphone, les personnes à rejoindre en cas d'urgence, etc.

Visite de l'école :

Tout visiteur doit se présenter au secrétariat à son arrivée à l'école. Il n'est pas possible de se rendre directement en classe alors qu'un(e) enseignant(e) a en charge son groupe d'élèves. Nous vous demandons de prendre rendez-vous ou de vous présenter au secrétariat de l'école. La secrétaire vérifiera alors les disponibilités de l'enseignant(e).

Heures d'ouverture du secrétariat :

Le secrétariat de l'école est ouvert de 7h55 à 11h15 et de 12h40 à 15h15.

Pour nous rejoindre :

Téléphone : (418) 329-2833, poste 1

Télécopieur : (418) 329-2833

Courriel : epts@cscp.qc.ca